

Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} mars 2018

Membres présents : PILLOUD Claude, CRETIN Ludovic MICHEL Pierre, BRAND Michèle PROST Georges, EPAILLY Stéphane, JEUNET Mélanie, SEIBERT Ludovic, SAILLARD_Christine, CHENAVAS Andréanne, BOZZONETTI Thierry, SALLAN Jean-Michel.

Membres excusés : COLBACK LEITAO Marie-Paule, GRILLET Sabine

Secrétaire de séance : SEIBERT Ludovic

1/ Approbation du compte rendu précédent

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2/ Résultats Appel Offre programme forestier 2018

N° des parcelles	FELIX Christophe	CRETIN Franck	O.N.F
115	néant	4200 "	4833 "
112	néant	3200 "	6000 "
119	3488 "	néant	7520 "
113 et 116	6345 "	néant	8339 "
220	néant	4200 "	9851 "
227	néant	2800 "	6240 "
Parcellaire	5940 "	néant	9895 "

Parcelle 227 et parcellaire : exploitation reportée à l'année prochaine.
Les parcelles 119,113 et 116 l'exploitation est attribuée à FELIX Christophe.
Les parcelles 115,112 et 220 l'exploitation est attribuée à CRETIN Franck.

3/ Délibération SIDEC : renforcement poste sur l'Etat/ SIEG : renforcement réseau d'eau

-Le SIDEC poursuit l'enfouissement des lignes électriques, infrastructures téléphoniques et éclairage public sur la portion du bas de ville (de chez Bernard LIBOZ jusqu'à chez Paul FERREZ)
Le coût total est de 412 000 " et il reste à la charge de la commune 83 798 " .

Renforcement réseau d'eau dans la Grande Rue depuis la rue du Clos Mourey (comprise) jusqu'à l'intersection de la Grande Rue avec la Rue de l'Etat.
Coût total 200 000 " .Part communale : 20 000 " auxquelles il faudra rajouter le revêtement de la tranchée à définir.

L'exécution de ces travaux se fera cette année.

4/ Débat d'orientation budgétaire 2018

►Devis à titre indicatif :

-changement des lampes de l'éclairage public (rue de l'Etat, route de la vallièrre, allée des Narcisses, rue du stade, quartier de la Gare, rue de l'égalité, les Rollets, la Boissière, la Chèvre)
avec 7 horloges astronomiques dans le village.
-coût estimé 29 000 " HT.

►Création de parcs dans le cadre du contrat Natura 2000 (décision datant de 2015 mais obtention des subventions fin 2017) sur la commune de Chaux du Dombief au Pic de l'Aigle et derrière le stade de foot.

Le coût total est de 80 000 " .

20 % à la charge de la commune : environ 15000 " .

►Installation du City Park :

Coût total environ 80 000 à 90 000 " .

Subvention : 30% à 40%.

5/ Modification statut de la CC Grandvallière (compétence Politique du Logement et du cadre de vie).

La communauté de communes a voté la prise de compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » entraînant une modification de ses statuts.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette modification.

6 /Délibération sur la mise en place de l'entretien individuel et sur les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du Compte Epargne Temps

- ✓ Suite à l'avis favorable du comité technique du centre de gestion, le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la mise en place de l'entretien individuel des agents de la collectivité.
- ✓ Il décide également des modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps (congé, maintien sur CET, indemnisation ou prise en compte sur la retraite additionnelle)

7/ Avis d'extension de carrière du Fournay (Entreprise GOYARD) sur la Commune de Saint Pierre.

Avis favorable.

8/Questions diverses

►Mme LOMBARD Marie souhaiterait que la commune contacte la régie des bus pour demander s'il est possible d'avancer de 10 mm l'horaire du bus du matin ligne Lons le Saunier-Morez afin qu'une correspondance à Saint Laurent en Grandvaux soit possible pour se rendre aux Rousses. Le Conseil Municipal mandate le Maire en vue de faire un courrier dans ce sens à la Région, gestionnaire des transports.

►L'association Jura Danse demande l'accès à la salle de la cantine pour les séances des « débutants » de leur groupe. La grande salle leur est déjà attribuée.

La salle de la Cantine est utilisée prioritairement pour la garderie et les repas des scolaires. La gestion de l'entretien de la salle est trop compliquée. Le conseil refuse à l'unanimité.

►L'association Racing Club de Chaux du Dombief a investi dans l'achat de radiateurs pour leur Club house. Ils demandent une contribution.

Le coût de l'achat des radiateurs est de 1094 " .

Le conseil décide de participer à hauteur de 500 " .

►La formation scolaire suivie par Laura BOZZONETTI nécessite la réalisation de stages. Elle souhaite faire ses périodes d'apprentissage au sein de l'association les Pitchouns, ce qui soulagerait le personnel actuel, en sous-effectif notamment pendant les vacances.

Le conseil doit d'abord faire un bilan des comptes avec l'association avant de prendre une décision.

La séance est levée à 23h00.